

## Faire face au ralentissement économique

### Revendications politiques de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux

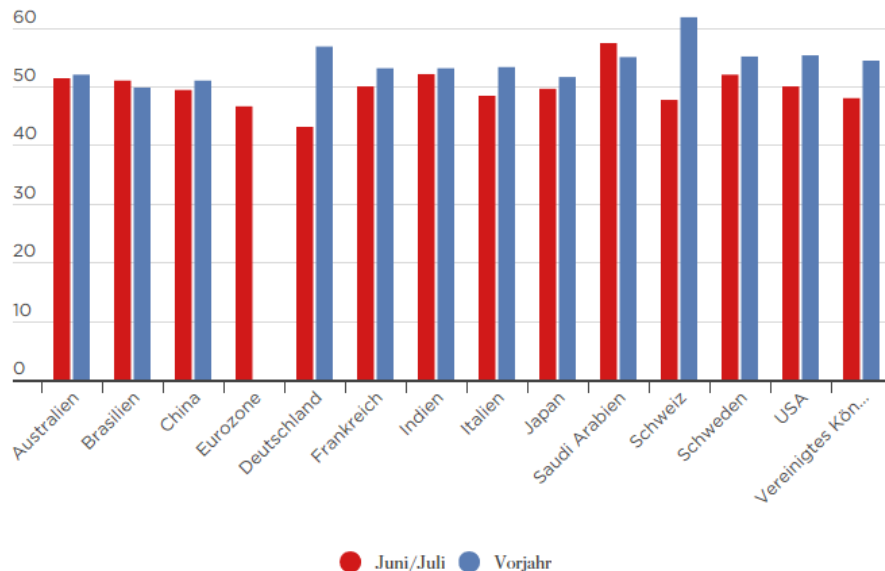
#### 1 Situation actuelle

##### 1.1 Économie mondiale

L'environnement économique mondial s'est considérablement détérioré. L'industrie est souvent la première touchée par le ralentissement économique. Elle est en récession dans la plupart des pays concernés.

- L'indice des directeurs d'achat - un indicateur fiable - est en baisse pour l'industrie. Aux États-Unis, il se situe à 50, ce qui équivaut à une stagnation. Dans des pays importants comme la Chine, le Japon, la zone euro et la Suisse, il est nettement inférieur à cette valeur, ce qui signifie une contraction pour l'industrie. La rapidité et l'ampleur de la détérioration au cours des six derniers mois sont préoccupantes.
- L'industrie allemande - qui représente 27% de nos exportations - est particulièrement touchée. La production au deuxième trimestre a été considérablement réduite : en juin, la production a chuté de 5,2% comparée au mois correspondant de l'année dernière. Avec 43 points, l'indice a atteint son point le plus bas.

Indice des directeurs d'achat de l'industrie

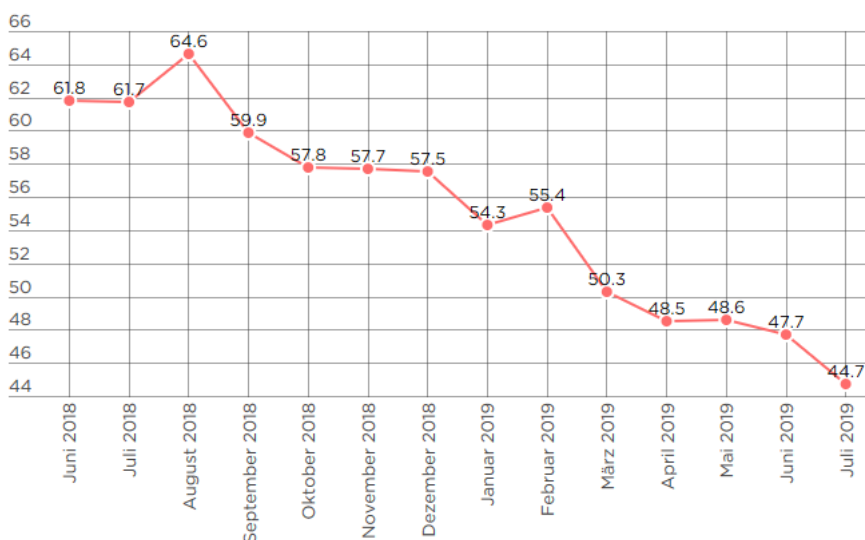


- L'indice de la production industrielle américaine est tombé à son plus bas niveau en trois ans en juin, la quatrième baisse consécutive.
- La courbe américaine des taux indique clairement une phase de récession.
- L'incertitude politique en Europe s'est accrue. Le danger d'un Brexit pur et dur a augmenté, de même que la probabilité d'une crise de l'endettement en Italie.

- Le différend commercial entre la Chine et les États-Unis s'est encore intensifié. Les États-Unis menacent d'imposer des taxes douanières sur toutes les importations dans les mois à venir. Le risque d'une guerre des devises s'accroît. Une amélioration rapide n'est pas en vue.

## 1.2 Économie suisse

- Selon le KOF (7.8.), la situation commerciale dans le secteur manufacturier a continué de s'affaiblir sensiblement. En juillet 2019, elle était nettement moins favorable qu'en été 2018. Le portefeuille de commandes a récemment diminué de manière significative et les entreprises se plaignent de plus en plus de réserves de commandes insuffisantes.
- En ce qui concerne l'économie dans son ensemble, le KOF ([fin juillet](#)) estime que le ralentissement pourrait être temporairement stoppé après sept mois de recul. Reste à savoir dans quelle mesure la tendance négative de l'industrie affectera l'économie dans son ensemble.
- L'indice des directeurs d'achat de l'industrie suisse a fortement baissé.



## 1.3 Franc suisse

Par rapport à l'euro, le franc suisse se situait à +/- 1.08 au mois d'août.



Il s'agit avant tout d'une faiblesse de l'euro. Comme 60% de nos ventes sont réalisées en Europe, la surévaluation du franc par rapport à l'euro est grave. La pression de dévaluation sur le

Renimbi et le dollar américain, par rapport auxquels le franc n'est cependant pas très surévalué, risque d'aggraver la situation (NB : la situation du franc suisse, corrigée du pouvoir d'achat, semble un peu moins sombre sur le plan international que lors des phases précédentes).

#### **1.4 Industrie MEM**

La situation de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux s'est fortement détériorée au cours du premier semestre 2019. Les entrées de commandes ont diminué de 12,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Les chiffres d'affaires (-1,9%) et les exportations de biens (-1,0%) ont également diminué. Les risques actuels en politique économique se sont récemment accentués, ce qui a contribué à l'appréciation du franc suisse. En outre, l'économie s'affaiblit sur les marchés de vente les plus importants. Tous ces facteurs ternissent les attentes pour les mois à venir. Swissmem s'attend à ce que la demande continue à baisser. Le meilleur scénario possible pour les douze prochains mois est une stabilisation à un niveau inférieur - à condition qu'il n'y ait pas de bouleversements politiques ou économiques majeurs.

#### **1.5 Conclusion**

Actuellement, l'industrie MEM suisse est menacée par une baisse mondiale de la demande, qui pourrait conduire à une récession dans 12 à 18 mois. Ce problème est encore aggravé par un nouvel affaiblissement de l'euro. Cela pèse lourd sur le taux d'utilisation des capacités de production et sur les marges. La nouvelle situation est très difficile pour les entreprises. Plus d'un tiers des entreprises de l'industrie MEM étaient même encore confrontées à de faibles marges au cours de l'année 2018 encore assez performante (marge EBIT inférieure à 5% jusqu'à des pertes) et ne se sont donc pas encore suffisamment remises du dernier « choc du franc » en 2015. En particulier, elles courent toujours le risque de ne pas pouvoir investir suffisamment de moyens dans l'innovation, la numérisation et le développement du marché. Cela met leur avenir et leurs emplois en danger à moyen terme. Dans ce contexte, Swissmem demande au Conseil fédéral, au parlement et à l'administration de soutenir l'industrie par de meilleures conditions-cadres.

## **2 Marges de manœuvre**

### **2.1 Banque Nationale Suisse**

Selon certaines indications, la BNS serait active sur le marché par le biais d'interventions sur le marché des devises. La marge de manœuvre de la BNS en matière de politique monétaire est toutefois très limitée :

- Le total du bilan de la BNS s'élève à 800 milliards de francs (dont environ 780 milliards de francs de placements de devises), un niveau record par rapport au PIB selon les normes internationales (2018 : 690 milliards de francs). Même s'il n'y a techniquement aucune limite pour de nouveaux achats de devises et donc à la poursuite de la croissance du total du bilan, l'expansion atteint ses limites en matière de politique intérieure et extérieure.
- La réintroduction d'un cours plancher est difficilement réalisable. La BNS manque de crédibilité à cet égard après 2015 et compte tenu du total de son bilan.
- La Suisse affiche un excédent record de la balance courante (2018 : 70 milliards de francs, soit plus de 10% du PIB). Le fait d'affaiblir sa propre monnaie pourrait conduire à des accusations de manipulation monétaire. La Suisse vient justement d'éviter une accusation par les États-Unis de manipulation monétaire.
- Le taux d'intérêt négatif de - 0,75% ne peut plus être réduit que dans une mesure limitée, par exemple à - 1,00%. Le franc sert actuellement de monnaie refuge, c'est pourquoi des taux

d'intérêt négatifs plus bas perdent leur effet. Au moment où les banques répercuteraient les taux d'intérêt négatifs sur les clients, les liquidités augmenteraient.

Swissmem demande une intervention active de la BNS avec tous les instruments appropriés. La BNS est chargée d'évaluer ce qui est raisonnable. L'indépendance institutionnelle de la BNS ne doit pas être compromise. La marge de manœuvre monétaire de la BNS n'étant pas très importante, les mesures politiques le sont d'autant plus.

## 2.2 Politique

### 2.2.1 Politique européenne

Exigence	Argumentation
<b>Accord-cadre institutionnel</b> : clarification rapide et positive des points en suspens, signature de l'accord-cadre institutionnel avant la fin du mois d'octobre	L'accord-cadre institutionnel est nécessaire pour maintenir l'accès privilégié de l'industrie MEM au marché intérieur européen. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra poursuivre sur la voie bilatérale largement soutenue au niveau politique et, le cas échéant, conclure de nouveaux accords d'accès au marché.
<b>Révision de la loi sur la protection des données</b> : révision rapide et maintien de l'équivalence	Sans équivalence d'efforts administratifs supplémentaires et sans obstacles pour les entreprises dans l'échange international de données.

### 2.2.2 Accès au marché

Exigence	Argumentation
<b>Politique économique extérieure</b> : ratification rapide de l'ALE avec l'Indonésie	Un marché de vente prometteur avec un volume d'exportation actuel de CHF 200 millions. Les barrières tarifaires élevées pour les produits MEM (8% en moyenne, taux maximum 31%) entravent l'accès au marché. Le potentiel d'économies douanières est d'environ CHF 20 millions.
<b>Politique économique extérieure</b> : ratification rapide de l'ALE avec le Mercosur	Un marché de vente prometteur avec un volume d'exportation actuel de CHF 600 millions. Les barrières tarifaires élevées pour les produits MEM (14% en moyenne, taux maximum supérieur à 30%) entravent l'accès au marché. Le potentiel d'économies douanières est d'environ CHF 90 millions. Il s'agit également d'éviter un désavantage concurrentiel par rapport à l'UE, qui a déjà conclu un accord de libre-échange avec le Mercosur.
<b>Politique économique extérieure</b> : engager des négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les États-Unis et chercher à parvenir rapidement à une conclusion.	Deuxième marché de vente le plus important et le plus prometteur pour l'industrie MEM avec un volume de CHF 9,4 milliards. (2018). Le marché d'exportation américain a connu une forte croissance ces dernières années. La part d'exportation se situe actuellement à 13,5%. Le potentiel d'économies douanières est d'environ CHF 280 millions. En outre, un accord de libre-échange avec les États-Unis offrirait à la Suisse une meilleure protection dans les différends commerciaux dans lesquels les États-Unis sont impliqués avec d'autres États.
<b>Politique PME</b> : amélioration de l'accès des PME exportatrices aux grands projets internationaux	Les PME devraient avoir un meilleur accès aux chaînes de création de valeur mondiales, par exemple en ce qui concerne la participation au projet Belt&Road Initiative (BRI). Pour cela nous avons besoin :

	<ul style="list-style-type: none"><li>• d'une mise en place rapide d'un flux d'informations ou d'un réseau d'ambassades, de Hubs, de ressortissants suisses dans les organisations multinationales qui fournissent des informations sur les projets aux SBE et aux associations.</li><li>• d'un soutien financier pour le développement de plateformes de jumelage avec les associations. Celles-ci visent à promouvoir la formation de consortiums (prévus dans le MoU entre la Suisse et la Chine pour le BRI).</li><li>• d'un élargissement des possibilités de la SERV en ce qui concerne l'assurance de solutions envisagées pour consortiums</li><li>• d'une implantation de bureaux de grands entrepreneurs généraux réalisant de très grands projets.</li></ul>
--	---

Exigence	Argumentation
<b>Politique d'armement :</b> compensation à 100% dans le cadre de l'acquisition d'un nouvel avion de combat	Les affaires Offset ouvrent le marché aux PME et donnent aux principaux fabricants nationaux la possibilité de s'implanter sur des marchés qui sinon leur sont inaccessibles. Nous demandons de reconsidérer la décision de compensation du DDPS. Il faut également autoriser des affaires compensatoires qui ne sont pas nécessairement importantes pour la BTIS. Le quota de compensation doit être également maintenu à 100% pour l'achat de nouveaux avions de combat.

### 2.2.3 Politique sociale

Exigence	Argumentation
<b>Coûts salariaux indirects :</b> pas d'augmentation des coûts salariaux indirects	<p>La Suisse occupe le deuxième rang mondial (après la Belgique) en ce qui concerne les coûts salariaux indirects. Il faut éviter une augmentation supplémentaire de ces derniers afin de ne pas compromettre la compétitivité internationale de l'industrie MEM. Donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pas d'introduction d'un congé de paternité financé par l'État. Le congé de paternité doit être réglementé au niveau de l'entreprise ou de l'industrie.</li> <li>• rejet de la motion Quadranti (19.3848) : Assurer l'égalité des chances dans la vie professionnelle par un congé de 14 semaines pour chaque parent</li> <li>• rejet de la demande de congé parental de 16 semaines présentée par des conseillers aux États PLR</li> <li>• rejet de nouvelles initiatives parlementaires visant à augmenter les coûts salariaux indirects : « Congé rémunéré d'une durée suffisante pour les parents d'enfants gravement atteints dans leur santé », « Allocations de soins et possibilités d'assistance pour les proches aidants », « Pour une couverture LPP adéquate des proches aidants ».</li> </ul>

### 2.2.4 Marché du travail

Exigence	Argumentation
<b>Chômage partiel :</b> la possibilité du chômage partiel devrait être facilitée afin d'accroître la flexibilité des entreprises pour s'adapter aux changements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fluctuations monétaires doivent être autorisées comme argument pour justifier la compensation du chômage partiel, car elles ne sont pas considérées comme faisant partie du risque d'exploitation normal.</li> <li>• La durée du chômage partiel doit être augmentée de 12 à 18 mois.</li> <li>• Le délai d'attente selon l'art. 32 al. 2 LACI doit être réduit à 1 jour.</li> <li>• Les augmentations temporaires du temps de travail dues à la force du franc ne sont pas considérées comme des heures supplémentaires : si, en raison de l'évolution des cours, le temps de travail est passagèrement augmenté avant l'introduction du chômage partiel, alors les heures travaillées en plus ne sont pas considérées comme heures supplémentaires dans le sens de l'article 46 al. 2 LACI. Dans ce cas, l'indemnité en cas d'augmentation de l'horaire de travail est</li> </ul>

	calculée en fonction de la durée de travail normale avant l'augmentation passagère de l'horaire de travail.
Supprimer la bureaucratie : accélérer la renonciation à l'enregistrement de la durée du travail	La libération du personnel dirigeant et des spécialistes de l'obligation de saisie du temps de travail doit être rapidement suivie et rendue possible (initiative parlementaire Keller-Sutter).
<b>Exigence</b>	<b>Argumentation</b>
<b>Contingents réservés aux ressortissants d'états tiers</b> : augmentation des contingents réservés aux ressortissants d'états tiers	L'industries MEM est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et l'obligation de communiquer les postes vacants n'est pas suffisante pour que les entreprises et les universités puissent recruter la main-d'œuvre qualifiée et les spécialistes nécessaires. Il faut donc augmenter les contingents réservés aux ressortissants d'états tiers. Cette mesure vise également à réduire la pression à délocaliser en raison d'un manque de spécialistes.

### 2.2.5 Politique de la recherche et de l'innovation

<b>Exigence</b>	<b>Argumentation</b>
<p><b>Politique de la recherche et de l'innovation</b> : ne pas économiser dans la formation et la recherche</p> <p>Mesures spéciales en cas de pression sur les marges due aux fluctuations monétaires</p> <p>Rattachement aux instruments internationaux de promotion de la recherche et de l'innovation</p>	<p>Les dépenses croissantes dans le domaine FRI mettent sous pression les instruments de la Confédération pour la promotion de la recherche et de l'innovation. Il faut éviter une réduction de ce soutien. Au contraire, ces dépenses doivent être considérées comme des investissements dans la compétitivité future de la Suisse et donc dans sa prospérité. Le financement des projets d'Innosuisse doit être augmenté de 20 millions de francs. Le soutien aux projets est un instrument important pour les PME, qui sont fondamentalement sous pression en ce qui concerne l'innovation. Par le passé, les mesures spéciales suivantes ont eu un effet positif au cours de périodes économiquement difficiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• annuler la contribution propre en espèces de 10% si la demande est motivée.</li> <li>• augmenter les moyens financiers et poursuivre le programme « Advanced Manufacturing » dans le cadre du plan d'action pour la numérisation à un total de 80 millions de francs. Ce financement devant être assuré dans le cadre du message FRI.</li> <li>• renforcer les bourses existantes et le principe « bottom-up ». En même temps, il ne faut plus recourir à de nouvelles sources de financement en fonction du thème (fonds suisse pour l'avenir).</li> </ul> <p>L'accès à la communauté internationale de la recherche et au savoir-faire orienté vers l'application est crucial pour la science et l'économie en Suisse. L'association au programme « Horizon Europe » de l'UE et la conclusion de nouveaux accords de coopération internationale en matière de recherche et d'innovation sont essentielles.</p>

## 2.2.6 Politique de formation

Exigence	Argumentation
<b>Politique de formation :</b> orientation en fonction du monde du travail	<p>L'évolution technologique dans l'industrie et la pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée mettent les entreprises MEM face à des défis en matière de formation et de formation continue de leurs employés. Le système suisse de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins des entreprises, est un facteur de succès important pour la branche MEM et doit être renforcé et développé en conséquence. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de promouvoir les compétences nécessaires en vue d'un monde du travail numérisé</li> <li>• de faciliter l'accès des adultes à une réorientation et requalification à l'aide de cours de reconversion.</li> <li>• de promouvoir l'image du système de formation professionnelle en général et des professions techniques en particulier</li> </ul> <p>Pour ce faire, il est indispensable d'obtenir des fonds suffisants pour des projets de développement de la formation professionnelle initiale et continue dans le cadre du message FRI.</p>

## 2.2.7 Autres conditions-cadres

Exigence	Argumentation
<b>Politique climatique :</b> extension de la taxe sur le CO <sub>2</sub> aux carburants dans le cadre de la révision de la loi sur le CO <sub>2</sub>	<p>Aujourd'hui, la taxe sur le CO<sub>2</sub> est prélevée exclusivement sur les combustibles, les carburants en sont exclus. Cette inégalité de traitement est déplaisante car la charge de la réduction du CO<sub>2</sub> n'est portée que par l'industrie et les ménages, malgré le succès de la taxe d'incitation.</p> <p>Afin d'assurer l'acceptation politique et sociale d'une extension de la taxe sur le CO<sub>2</sub> aux carburants, la population doit pouvoir avoir le dernier mot au niveau de l'adaptation (augmentation ou diminution). Cela signifie que la décision du parlement devrait être soumise à un référendum facultatif.</p>
<b>Création de sécurité juridique :</b> révision rapide de la LPSP	<p>La loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger (LPSP) doit être révisée le plus rapidement possible afin d'assurer la sécurité juridique.</p>

Zurich, août 2019

Pour de plus amples renseignements chez Swissem :

Stefan Brupbacher, directeur, tél. direct : 044 384 42 11, [s.brupbacher@swissmem.ch](mailto:s.brupbacher@swissmem.ch)

Jean-Philippe Kohl, chef de la division Politique économique, tél. direct : 044 384 48 15, [j.kohl@swissmem.ch](mailto:j.kohl@swissmem.ch)